

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 10 juin 2025 A 20 heures 30 à HANC

Présents : CAQUINEAU Emmanuel, GARCONNET-SILLON Mathilde, BAUDRIT Isabelle, VIGNIER Fabienne, RAULT Odile, DESAIVRES Eric, BABIN Etienne, PAQUEREAU Stéphane, FRAGNEAU Jessica, FRAGNEAU Monique, Laura VAURY, Jacques JOLLY, GUILLON Jean Luc, MORNET-KOHLER Maryse, DOMERGUE Gilles.

Absents excusés : OHIN Narcisse, BERNARD Jean-François

Absents : Claude GIRAULT, Dominique MERLE

APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU

Maryse MORNET-KOHLER précise que lors de l'affichage du précédent conseil municipal il a été relevé une erreur, dans le prénom de M. BECHADE, il a été indiqué « Pierre » Béchade au lieu de « Robert » Béchade, la rectification a été effectuée immédiatement après et nous nous en excusons.

Éric DESAIVRES souhaite savoir si la réponse a été fournie quant aux montants versés par les éoliennes directement à certaines communes alors que d'autres sont intégrés dans les sommes versées par la Communauté de Communes à la Commune. M. le Maire répond qu'il n'a pas encore l'explication exacte. En ce qui concerne Valdelaume, la commune reçoit dans son budget un montant d'environ 36 000€ inclus dans la dotation versée par la Communauté de Communes Mellois en Poitou.

Les membres du conseil valident à l'unanimité le compte rendu de la séance du 07 avril 2025.

PERSONNEL

L'appel pour le poste d'agent polyvalent a été infructueux, le candidat retenu s'est désisté pour motifs personnels. Un nouvel appel a été lancé pour un 2^e poste de saisonnier afin de renforcer l'équipe pendant l'été avec Bastien Aubry, 1^{er} saisonnier recruté début juin.

FETES

- Fête du 14 juillet : pour rappel, elle sera organisée à la salle du Breuil Coiffaud. Un flyer est prévu avec la distribution du bulletin municipal pour les inscriptions.
- Fête communale : Elle se déroulera à Pioussay (lieu plus fonctionnel et comme décidé précédemment en conseil). le repas est gratuit pour les habitants de la commune et payant pour les extérieurs (15 € adultes et gratuit pour les moins de 10 ans). Le repas prévu : apéritif, couscous, fromage, dessert, les vins ne sont pas compris. Un flyer sera distribué également en même temps que le bulletin municipal pour les inscriptions obligatoires avant le 14 juillet.

INFORMATIONS

- Les travaux d'électricité de l'éclairage public sont terminés, il y a désormais des leds partout sur la commune.
- Au logement communal à Bouin, le chauffage a été installé, les ouvertures seront changées courant juillet (problème d'approvisionnement)
- Le Conseil municipal a fêté une nouvelle centenaire, Mme VEZINAT Marie-Madeleine domiciliée à Pioussay. Le jour de ses 100 ans, une délégation de conseillers (Odile Rault, Monique Fragneau et Isabelle Baudrit) s'est déplacée à son domicile pour lui offrir un bouquet de fleurs.
- Concernant l'ISDI des Malaguets à Hanc (ancienne carrière située sur la route du Breuil-Coiffaud), celle-ci sera définitivement fermée à tous (y compris la commune) à compter du 1^{er} juillet 2025, les déchets verts et gravas seront à emmener directement en déchetterie (Sauzé-Vaussais ou Chef Boutonne), rappelant qu'il faut être muni d'une carte d'accès pour Sauzé-Vaussais à demander auprès de la Communauté de Communes.
- Un des platanes le long du cimetière du Breuil Coiffaud a son pied pourri, il avait déjà fait l'objet il y a quelques années d'une tentative de sauvetage, mais là, même s'il ne menace pas de tomber, il est plus prudent de l'abattre, ce sera fait prochainement.
- Le budget a été amputé d'un montant de 11900€, en cause le vote tardif de la Loi de finances de l'Etat qui a décidé une exonération de 30 % (au lieu de 20 %) sur le produit de la taxe foncière non bâtie agricole.
- Achat de matériel : le SIVU se débarrasse de certains matériels non utilisés par leurs soins, dont l'YVMO que nous utilisons pour enlever l'herbe au milieu des chemins blancs, le SIVU nous propose ce matériel qui a été entièrement révisé et remis en état par leurs soins au prix de 1200€. A l'unanimité le conseil vote en faveur de l'achat de ce matériel.
- Les Québécois « Famille BLAIS » originaire de Hanc reviennent en France sur la terre de leurs ancêtres l'année prochaine et ont sollicité la Mairie pour organiser une cérémonie notamment sur la stèle installée sur la Place Blais à côté de la Mairie. M. le Maire a donné son accord de principe pour 2026, année de renouvellement du conseil municipal.

- Décorations de Noël : une délégation de conseillers accompagnée d'agents communaux se sont rendus à Celles sur Belle pour voir les décorations de Noël dont ils voulaient se séparer et a fait une proposition d'achat, toutefois à ce jour celle-ci est restée sans réponse. Une relance sera faite par Fabienne.
- Déchets des salles des fêtes et cimetières : M. le Maire a reçu avec Isabelle Baudrit une personne du service Déchets de la communauté de communes :
Prochainement, les communes seront assujetties à la « redevance spéciale » en matière de déchets et qu'à ce titre un recensement était fait pour faire un état des lieux. Il est décidé à l'unanimité de supprimer les bacs présents aux salles des fêtes, à charge pour les locataires d'organiser eux-mêmes le tri et le portage dans les points d'apport volontaire puisqu'ils sont déjà redevables de la taxe d'ordures ménagères, le conseil ne souhaitant pas récupérer une nouvelle taxe au tarif de location des salles. Le contrat de location sera donc révisé en ce sens.
- A compter du 1^{er} juillet 2025, les gros containers d'apport volontaire (emballages ménagers présents au cimetière du Breuil, église de Bouin, salle d'Ardilleux et petite place à Pioussay) seront transformés pour recevoir uniquement des cartons compte tenu du nombre croissant de réception de cartons chez les particuliers. Il est rappelé que les poubelles jaunes sont présentes dans nos rues et seront toujours destinées aux emballages.
- Gilles Domergue demande que soient rappelées les conditions de tri dans le bulletin municipal, il lui est répondu que pratiquement tous les bulletins contiennent ce type d'information.
- PLUIH : l'arrêt du travail de préparation est prévu le 19 juin, il sera ensuite présenté en conseil à la rentrée pour une délibération en septembre. Des réunions publiques seront prévues à travers le territoire ainsi qu'une enquête publique.

CHANGEMENT DE STATUT DU SYNDICAT 4B

Maryse MORNET-KOHLER nous explique que le syndicat est tributaire de subventions par l'Agence de l'Eau et qu'à ce titre elle doit avoir la compétence pour la gestion et la qualité de la ressource.
Le conseil valide à l'unanimité la modification des statuts en ce sens.

CCAS

Le CCAS de Chef-Boutonne a renouvelé et modifié les conditions d'octroi des subventions Pass'sport. Il a décidé que les activités pourront être choisies sur tout le Mellois si celles-ci ne sont pas présentes sur le Chef-Boutonnais.
Le conseil valide ces modifications et confirme son choix de subventionner chaque enfant de la commune désirant pratiquer un sport sous forme de pass'sport.

INFORMATIONS DIVERSES

Les Maires de Chef-Boutonne et de Couture ont organisé une réunion avec les autres Maires pour faire part de leur inquiétude quant au départ d'un médecin à Couture et de l'absence de Kiné sur le secteur impactant considérablement la population.
Ils ont décidé de faire appel à une société « chasseur de tête » pour trouver des remplaçants et organiser des recrutements. Le coût de cette prestation est estimé à 16000 euros qui seraient répartis entre les communes du bassin de vie.

COMMISSIONS

- COMMISSION ENVIRONNEMENT : Jacques JOLLY fait part du compte rendu de la commission qui s'est réunie le 20 mai dernier. Un bilan a été fait de tout ce que la commission avait fait ou participé à faire. La commission propose l'achat d'une table de pique-nique pour Bouin au puits de l'Aume laquelle a été volée, et en rajouter une sur le terrain de Pioussay. Propositions également d'un labyrinthe sur une partie du stade de Pioussay. Rappel du remplacement d'un arbre sur le terrain à Ardilleux

DIVERS

- Maryse MORNET-KHOKER demande que le mot du conseil à paraître dans le prochain bulletin soit modifié, sa contribution est demandée pour le retravailler.
- Jean-Luc demande quand sera fait le terrain de pétanque à Hanc, Éric précise que la pelle du SIVU est en panne, dès qu'elle sera réparée ils viendront faire le terrassement, certainement courant juillet.
- Etienne demande s'il serait possible de nettoyer le petit bout de terrain appartenant à la commune, situé juste à côté des points d'apports volontaires à Bouin, il en est pris note.
- M. le Maire fait un petit bilan des routes et chemins qu'il faudrait faire d'ici la fin du mandat, notamment la portion de route depuis la porcherie Fortin à Ardilleux
- Éric précise que l'élagage n'est pas terminé et que les agents sont allés chercher la balayeuse mais elle présente des problèmes mécaniques.

Fin de la réunion 22h 15

La secrétaire de séance
Isabelle Baudrit



Le maire
Emmanuel Caquineau

